DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

PROCÈS-VERBAL de la fête de la Fondation de la République, célébrée à Paris le 1er. vendémiaire, an 7.

Cee FRC 3393

L'AN septième de la République française, une et indivisible, le 1er. vendémiaire, en exécution de l'art. 1er. du titre 6 de la loi du 3 brumaire an 3, portant établissement des fêtes nationales, l'anniversaire de la fondation de la République française a été célébré dans la commune de Paris, ainsi qu'il suit :

Conformément à la loi du 27 thermidor an 6, qui charge le Directoire exécutif de faire faire les dispositions convenables dans la commune où siège le Corps législatif, pour célébrer, d'une manière digne de la grande nation, l'époque immortelle qui a assuré sa prospérité, et au programme arrêté le 9 fructidor dernier, d'après les ordres du Directoire exécutif, par le ministre de l'intérieur, de nouveaux embellissemens avaient été ajoutés, dans le Champ-de-Mars, à ceux pratiqués pour les fêtes précédentes.

A la suite de l'amphithéâtre, une ligne de séparation, formée de trophées et de figures emblématiques, divisait le Champ en deux parties, méridionale et septentrionale.

Dans la première s'élevait un fort, flanqué de bastions, et garni d'artillerie et d'autres machines de guerre ; on avait aussi tracé dans cette partie, par des piquets et des cordons tricolor, la carrière que devaient fournir les coureurs à pied, et le stade pour les courses à cheval et les courses de chars.

Dans la partie septentrionale, près des bords de la rivière, avait été formée une vaste arène pour les exercices de la lutte. Deux figures d'énorme structure y représentaient, l'une, le fanatisme à l'air hypocrite, armé d'un poignard, commandant le meurtre au nom du ciel ; l'autre, le despotisme farouche, tenant à la main un glaive ensanglanté, et insultant à la misère des peuples opprimés.

A

22 IX 98
MF-W 5743

Entre cette arène et l'amphithéâtre avaient été construits, autour d'une enceinte carrée, des portiques d'une architecture élégante, distribués en 68 arcades.

Au centre de l'enceinte, un temple élevé à l'Industrie, ouvert de tous côtés, et décoré d'un ordre dorique, invitait les citoyens à venir rendre hommage à cette divinité tutélaire, dont la statue occupait le milieu du temple.

Sous les portiques étaient étalés les objets les plus précieux des fabriques et manufactures françaises, qui y avaient été exposés au jugement du public.

L'ouverture de cette exposition s'était faite solemnellement le troisième jour complémentaire par le ministre de l'intérieur. A dix heures du matin, il s'était rendu au Champ-de-Mars, précédé de l'école des trompettes, d'un détachement de cavalerie, d'un corps de musique militaire, des hérauts, des régulateurs et appariteurs des fêtes, des artistes inscrits pour l'exposition, du jury nommé par le Directoire exécutif pour l'examen des produits de l'industrie française, et du bureau central.

Le jury était composé des citoyens Darcet, membre de l'institut national; Molard, membre du conservatoire des arts et métiers; Chaptal, membre de l'institut national; Gilet-Laumond, membre du Conseil des anciens; Duquesnoy, de la société d'agriculture du département de la Seine; Moitte, sculpteur, membre de l'institut national; Ferdinand Berthoud, horloger, membre de l'institut national; Gallois, homme de lettres, associé de l'institut national; Vien, peintre, membre de l'institut national.

Les citoyens s'étaient portés en foule au Champ-de-Mars, pour assister à cette cérémonie. Le cortége, après avoir fait le tour de l'enceinte consacrée à l'exposition, s'est rendu à l'autel de la patrie, où le ministre de l'intérieur a prononcé le discours suivant :

Citoyens,

« Ils ne sont plus ces tems malheureux, où l'industrie enchaînée osait à peine produire le fruit de ses méditations et de ses recherches; où des réglemens désastreux, des corporations privilégiées, des entraves fiscales, étouffaient les germes précieux du génie; où les arts, devenus en même tems les instrumens et les victimes du despotisme, lui aidaient à appésantir son joug sur tous les citoyens, et ne parvenaient au succès que par la flatterie, la corruption et les humiliations d'une honteuse servitude.

THE NEWBERRY
LIBRARY

» Le flambeau de la liberté a lui, la République s'est assise sur des bases inébranlables; aussitôt, l'industrie s'est élevée d'un vol rapide, et la France a été couverte des résultats de ses efforts. Les agitations politiques, inséparables des circonstances, des guerres intérieures et extérieures, telles que les annales du monde n'en offrent point d'exemples, des fléaux et des obstacles de tous les genres, se sont en vain opposés à ses progrès; elle a triomphé des factions, des circonstances, de la guerre; elle a vaincu tous les obstacles, et le feu sacré de l'émulation a constamment aggrandi la sphère de son activité.

» O vous qui douteriez encore des avantages inestimables d'un gouvernement libre, fondé sur la vertu et l'industrie, parcourez tous les départemens qui s'honorent d'appartenir à la grande nation; comparez les produits de leur agriculture avec ceux qu'ils donnaient sous l'influence du despotisme; comptez les ateliers nombreux qui se sont élevés du sein des orages, et même sans espoir apparent de succès, et dites-nous ensuite si la richesse du peuple n'est pas une conséquence nécessaire de la liberté; dites-nous, si vous le pouvez, quelles seront les bornes de l'industrie française, lorsqu'elle pourra se livrer à toute son énergie, lorsque les canaux du commerce seront r'ouverts, lorsqu'elle se verra ombragée par l'olivier de la paix.

» La paix! ce mot chéri retentit dans tous les cœurs: mais si le gouvernement ne néglige aucun moyen de vous la procurer, en conciliant la gloire de la nation et les intérêts de l'humanité; s'il est convaincu que la prospérité de la République doit avoir pour bases l'agriculture, les manufactures et le commerce, il vous appartient peut-être plus qu'à lui, artistes républicains, de hâter le moment où vous pourrez jouir de ses bienfaits.

» Parmi les nations policées, les arts seuls peuvent consolider la victoire et assurer la paix. Les ennemis les plus acharnés de la République, vaincus et humiliés par la valeur de nos frères d'armes, se consolent quelquefois en se repaissant de la folle espérance de faire triompher leur industrie; c'est à vous de détruire ce prestige, par l'efficacité de vos efforts; c'est à vous de leur montrer que rien n'est impossible à des hommes libres et éclairés; c'est à vous d'égaler et de surpasser vos rivaux, et vous en avez les moyens. La nature, aussi libérale pour le pays que vous habitez, qu'elle paraît avare pour la plupart de ceux qui vous envient, est secondée encore par la forme

de votre constitution et par les lumières multipliées qui vous environnent.

» Il manquait peut-être un point central à votre émulation ; l'industrie en dispersant ses produits sur la surface de la République, ne mettait pas les artistes à portée d'établir des comparaisons qui sont toujours, dans les arts, une source de perfectionnement ; d'ailleurs, le gouvernement lui-même pouvait craindre de laisser dans une obscurité décourageante les talens distingués qui honorent les départemens les plus éloignés du lieu de sa résidence.

» C'est pour procurer aux artistes le spectacle nouveau de toutes les industries réunies, c'est pour établir entre eux une émulation bienfaisante, c'est pour remplir l'un de ses devoirs les plus sacrés, pour apprendre à tous les citoyens que la prospérité nationale est inséparable de celle des arts et des manufactures, que le gouvernement a approuvé la réunion touchante à l'inauguration de laquelle il m'a chargé de présider aujourd'hui, et qu'il en a fixé l'époque à celle de la fondation de la République.

» Ce spectacle en effet est bien vraiment républicain ; il ne ressemble point à ces pompes frivoles dont il ne reste rien d'utile.

» Les artistes auront enfin une occasion éclatante de se faire connaître, et l'homme de mérite ne courra plus les risques de mourir ignoré, après quarante ans de travaux.

» Tous les citoyens vont s'instruire et jouir à-la-fois, en venant contempler ici l'exposition annuelle des fruits de l'industrie française.

» Les savans, les hommes de lettres viendront étudier eux-mêmes les progrès de nos arts ; ils auront enfin une base pour asseoir la technologie ou la théorie instructive des arts et des métiers. Cette science était presqu'entièrement ignorée, quand l'Encyclopédie en traça la première ébauche. Ce sont des écrivains français qui ont jetté les fondemens de cette étude intéressante. Il est réservé à la France d'en réunir tout le système et d'en faire un objet d'enseignement public : peu de connaissances humaines sont plus dignes de cet honneur. En effet, la technologie ouvre à l'esprit un champ bien vaste. L'économie rurale, la minéralogie pratique tirent du sein de la nature des matières premières que les arts et métiers savent approprier à l'usage des hommes et aux divers besoins de la société. Ces besoins sont la nourriture, le vêtement, le logement ; mais les arts ne s'en tiennent pas

à ce qui pourrait être strictement nécessaire pour y pourvoir à la rigueur. S'ils s'étaient bornés là, la vie humaine aurait été bien triste et bien sauvage. Pour mieux répondre à nos desirs et pour nous rendre heureux par nos propres besoins, les arts étendent leur carrière ; ils embellissent leurs produits ; ils mettent tour-à-tour à contribution les trois règnes de la nature et les quatre parties du monde. Ils joignent l'élégance à la commodité ; et nos jouissances varient, et nos goûts sont flattés, en même tems que nos besoins se trouvent satisfaits.

» Ces arts, que l'idiôme de l'ancien régime avait cru avilir en les nommant arts méchaniques, ces arts abandonnés long-tems à l'instinct et à la routine, sont pourtant susceptibles d'une étude profonde et d'un progrès illimité. Bacon regardait leur histoire comme une branche principale de la philosophie. Diderot souhaitait qu'ils eussent leur académie ; mais que le despotisme était loin d'exaucer son vœu ! qu'il était loin de le comprendre ! Il n'envisageait dans les arts que des esclaves d'un vain luxe, et non des instrumens du bonheur social. Aussi, la plupart de ces arts sont restés dans l'enfance, parce qu'on les a méprisés. Cependant l'industrie est fille de l'invention et sœur du génie et du goût. Si la main exécute, l'imagination invente, et la raison perfectionne. Les arts les plus communs, les plus simples en apparence, s'éclairent au foyer de la lumière des sciences ; et les mathématiques, la physique, la chimie, le dessin appliqués aux arts et métiers, doivent guider leurs procédés, améliorer leurs machines, simplifier leurs formes et doubler leurs succès en diminuant leur main-d'œuvre.

» Ah ! rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due ! que les arts nommés *libéraux*, bien loin d'affecter sur les autres une injuste prééminence, s'attachent désormais à les faire valoir ! Que l'éducation publique fasse connaître à nos enfans la pratique et la théorie des arts les plus utiles, puisque c'est de leur exercice que notre constitution fait sagement dépendre l'admission des jeunes gens au rang de citoyens (1) ! que tous les ans, ce temple ouvert à l'industrie par les mains de la liberté, reçoive de

---

(1) » Les jeunes gens ne peuvent être inscrits sur le registre » civique, s'ils ne prouvent qu'ils savent lire et écrire, et exercer » une profession mécanique ».

Constitution, tit. 2, art. 12.

nouveaux chefs-d'œuvre ! qu'une émulation active animant à-la-fois tous les points de la République, engage les artistes, les fabricans en tous les genres, à venir disputer l'honneur de voir distinguer leurs ouvrages et d'entendre leurs noms retentir dans la fête auguste qui ouvre solemnellement l'année républicaine ! que, pour mériter ces honneurs, ils tâchent à l'envi de perfectionner les produits de leur industrie ; qu'ils s'efforcent de leur donner le caractère simple, la beauté des formes antiques et un fini plus précieux, un lustre plus parfait encore que celui dont se vantent, avec tant d'affectation, les manufactures anglaises ! Français régénérés ! vous avez à-la-fois des modèles à surpasser et des rivaux à vaincre ! Si les nations les plus libres sont nécessairement les plus industrieuses, à quel degré de gloire et de prospérité ne s'éleveront pas les arts vraiment utiles, chez un peuple qui a voulu qu'on ne pût être citoyen sans exercer un de ces arts, et avec un gouvernement qui s'honore lui-même de l'éclat qu'il se plaît à répandre sur eux !

» Le Directoire exécutif a vu avec peine que le tems n'ait pas permis, cette année, de donner à cette cérémonie intéressante, l'appareil et la solemnité dont elle est susceptible ; mes yeux cherchent envain, dans cette enceinte, les produits de l'industrie d'un grand nombre de départemens qui à peine ont pu recevoir l'annonce de ce concours nouveau dans les fastes politiques de l'Europe. Mais si cette idée vraiment patriotique, a pu exciter quelques regrets parmi ceux qui sont dans l'impossibilité de concourir à son exécution, si ceux même qui sont assez heureux pour y concourir, regrettent de n'avoir pas été prévenus plutôt, et de ne pas offrir à l'estime publique des produits plus parfaits, le but du gouvernement est rempli. L'an septième de la République montrera, dans son cours, tout ce que peut l'émulation sur un peuple libre et ami des arts.

» Vous, qui les cultivez avec tant de succès, secondez les efforts constans d'un gouvernement paternel ; vos intérêts sont les siens : les arts ne peuvent régner qu'avec la liberté ; vous êtes les ennemis les plus dangereux pour les ennemis de la République ; les victoires de l'industrie sont des victoires immortelles.

» Réunissez donc tous vos moyens, toute votre activité pour présenter à l'Europe étonnée, à la fin de l'année qui va s'ouvrir, le spectacle le plus imposant et le plus auguste que puisse donner un peuple civilisé. Que dès le mois de messidor, il parvienne de tous les départemens,

des échantillons de toutes les espèces d'industrie, que le gouvernement soumettra à l'examen d'un jury, et qui ne seront admis à l'exposition qu'après cet examen. Que cette admission soit déjà un honneur dont les manufacturiers français soient jaloux, et que les couronnes décernées ensuite le 1er. vendémiaire, par le Directoire exécutif, soient la récompense la plus flatteuse à laquelle un républicain puisse aspirer !

» Pour moi, citoyens, celle qui touche le plus mon cœur, celle qui excite toute ma sensibilité, je la trouve dans la mission honorable qui m'est aujourd'hui confiée par le Directoire ; et si j'ai pu réussir à vous pénétrer de ses véritables sentimens et de sa bienveillance pour les arts, si j'ai pu vous inspirer ceux qui m'animent, si j'ai pu augmenter encore et éclairer votre amour pour la République, ce jour sera le plus beau de ma vie ».

Le soir de cette journée et des deux suivantes, les portiques ont été illuminés, et un orchestre nombreux y exécutait les plus belles symphonies des compositeurs modernes.

Le quatrième jour, à quatre heures de l'après midi, le jury, dont il vient d'être parlé, s'est rassemblé au Champ-de-Mars, visita les objets exposés sous les portiques, et désigna ceux qui lui parurent les plus dignes d'être honorablement cités comme des modèles de l'industrie française. Ces objets furent séparés des autres, et exposés dans le temple de l'Industrie.

Le cinquième jour complémentaire, à huit heures du soir, l'artillerie placée dans le jardin du Palais national du Directoire exécutif annonça, par une décharge générale, le renouvellement de l'année de l'ère républicaine. Cette salve a été répétée par les autres dépôts d'artillerie distribués dans la commune de Paris et dans les environs.

A neuf heures on entendit une seconde salve d'artillerie ; au même instant six cents fusées volantes partirent à-la-fois de la place construite sur le grand éperon du Pont-Neuf.

A ce signal, de grosses masses de feu parurent sur les tours, sur les dômes les plus élevés et sur les télégraphes. Des cris de *vive la République* se firent entendre dans tous les quartiers de cette immense cité, et les accens de la joie préludèrent aux plaisirs civiques que le lendemain devait amener.

Aujourd'hui, à peine la sixième heure a sonné, que le salpêtre enflammé appelle les citoyens à se réunir au Champ de Mars.

L'astre qui règle les saisons, entrant dans le signe de la Balance, se lève majestueux sur l'horison, et semble s'applaudir de se trouver en rapport avec la terre de l'égalité. Il chasse au loin les nuages qui avaient obscurci le ciel les jours précédens, et se pare de tout son éclat, pour ouvrir le cercle de la septième année de l'ère républicaine.

Mille cris d'allégresse s'élèvent dans les airs. Tous les citoyens quittent leurs demeures; ils s'embrassent et se félicitent; tous se portent en foule au lieu indiqué pour la fête.

Déjà des orchestres nombreux répandus dans le Champ de Mars exécutaient des airs patriotiques; déjà la trompette appelait les concurrens dans les exercices de la joûte et de la lutte à venir disputer le prix de l'adresse et de la vigueur.

Ils sortent en ordre de la maison du Champ de Mars, et s'avancent au son d'une musique guerrière, tous vêtus de blanc, en veste et pantalon, distingués seulement par des ceintures rouges ou bleues. Quatre hérauts à cheval, et autant à pied, costumés à l'antique, et tenant un caducée à la main, dirigent la marche. Deux pelotons d'appariteurs, portant une canne blanche, les accompagnent. Un détachement de troupes à pied et à cheval ouvre et ferme le cortège.

Ils arrivent dans cet ordre au bassin de la rivière à l'extrémité du Champ de Mars, vis-à-vis l'isle des Cygnes. Les deux rives se garnissent à l'instant d'innombrables spectateurs.

Le canal est couvert de barques rouges ou bleues, et décorées de pavillons tricolor. Soixante marins divisés en deux troupes, aussi distinguées par les mêmes couleurs, s'élancent chacun sur celle qui appartient à son parti, et va se ranger dans son quartier, sous les ordres de son chef.

Quatre anciens marins, juges de la joûte, prennent séance sur un grand bateau, sur lequel vont aussi se placer les tambours et la musique militaire.

Le bureau central, chargé de présider à ces exercices, prend place sur des siéges qui lui avaient été préparés sur le bord de la rivière.

Chaque concurrent des deux partis, monté sur un pont étroit pratiqué à la proue des barques, doit fondre, la lance en arrêt, sur un concurrent du parti opposé, et s'efforcer de le renverser dans l'eau.

La charge sonne; les barques, chassées à force de rames, s'élancent les unes contre les autres; les combattans se pressent, se heurtent et se renversent; chaque parti veut avoir la victoire; les chefs animent les leurs du geste et de la voix; la musique échauffe les joûteurs; l'onde blanchit sous les coups de la rame; en un instant la rivière est couverte de rames, de lances, de chapeaux, d'hommes nageant au milieu des barques. Chaque parti fait retentir l'air des cris de la joie ou de la douleur, selon qu'il voit les siens vainqueurs ou vaincus.

La victoire, qui avait flotté long-tems incertaine, semble se décider contre le parti bleu. Son chef s'en apperçoit et frémit. Il ranime les forces épuisées des siens, et les ramène au combat. La joûte s'engage de nouveau. Les bleus redoublent d'efforts, ils renversent tout ce qui s'oppose à eux; chaque coup de lance précipite dans l'eau un de leurs adversaires; bientôt il ne s'en présente plus pour les combattre; tous sont renversés de leurs barques; le parti bleu est vainqueur; des fanfares célèbrent sa victoire.

Les juges de la joûte ordonnent aux champions de ce parti de disputer le prix entr'eux. La charge sonne de nouveau, la mêlée recommence; enfin il n'en reste plus que deux, le citoyen Louis Creps, âgé de 26 ans, et le citoyen Adrien Meyé, âgé de 22 ans, tous deux du Gros-Caillou, département de la Seine. Ils reviennent au combat l'un contre l'autre; le citoyen Meyé gagne le premier prix; le citoyen Creps obtient le second.

Le bureau central les proclame vainqueurs. Les spectateurs applaudissent à leur triomphe.

Ces exercices sont à peine achevés, que la trompette appelle les citoyens au spectacle de la lutte. En un moment les bords de la rivière sont dégarnis; la foule se porte sur les talus qui environnent l'arène.

Seize athlètes y attendaient le signal du combat; ils sont divisés en deux bandes: l'une distinguée par des couleurs bleues, l'autre par des couleurs rouges.

Le bureau central, établi juge de la lutte, en proclame les conditions: les deux partis doivent s'avancer l'un vers l'autre; chacun des concurrens cherchera à renverser, à force de bras, l'adversaire que le hasard aura placé de-

vant lui ; celui qui tombera sera obligé de donner à l'instant au vainqueur les rubans qui distinguent le parti dans lequel il combat.

Des appariteurs nombreux, répandus dans l'arène, sont chargés de veiller à ce que cette loi de la lutte soit ponctuellement exécutée.

Un orchestre, placé dans l'arène, exécute des airs guerriers. Le signal se donne : les seize athlètes s'avancent l'un vers l'autre, et se saisissent ; tout ce que peut la souplesse, la force, l'agilité, la ruse, est mis tour-à-tour en usage par ces robustes lutteurs : ils se serrent, se poussent, se heurtent ; enfin la force est obligée de céder à la force ; huit d'entre eux sont étendus sur la poussière. Les appariteurs s'avancent pour aider aux vaincus à se relever. Les spectateurs donnent des applaudissemens à leurs efforts, et les consolent de leur défaite.

Une seconde lutte s'engage entre les huit vainqueurs ; ils font également des prodiges de vigueur et d'adresse ; les spectateurs sont long-tems en suspens sur le sort du combat ; un dernier effort est vaincu par un effort plus heureux ; quatre des combattans tombent sous le corps de leurs adversaires.

Les quatre vainqueurs, sans reprendre haleine, se retournent et fondent l'un sur l'autre, deux contre deux, avec l'impétuosité de la foudre. Ce choc terrible décide de la victoire ; deux des athlètes sont ébranlés, perdent l'équilibre, et roulent sur l'arène ; les deux autres, les citoyens Digot et Oriot, restent vainqueurs de la lutte.

Des fanfares célèbrent leur victoire, et les citoyens lui donnent les plus vifs applaudissemens.

Une dernière lutte doit décider lequel de ces deux rivaux aura le premier prix. A peine ils se donnent le tems de respirer ; déjà ils sont en présence, et demandent le signal du combat.

La trompette répond à leur impatience : ils s'avancent l'un vers l'autre, s'arrêtent, s'observent et se mesurent quelque tems des yeux, en étudiant les moyens de se saisir avec le plus d'avantage. Le citoyen Digot l'emporte par la taille et la souplesse ; le citoyen Oriot a plus de roideur et d'à-plomb. Le citoyen Digot livre à son adversaire des assauts répétés ; il le pousse, il le presse : mais le citoyen Oriot reste inébranlable sur ses pieds. Un profond silence règne dans toute l'assemblée pendant ce combat ; les inclinations se partagent pour l'un ou l'autre des lutteurs ; chacun fait des vœux secrets pour celui auquel il

s'intéresse. La faveur publique ranime leur ardeur et redouble leurs forces; le citoyen Oriot parvient enfin à saisir son rival au corps; il le serre étroitement dans ses bras, et l'enlevant de terre, le terrasse et tombe lui-même sur lui.

Les appariteurs déclarent la lutte finie. Le citoyen Oriot présente la main à son rival, pour le relever, et l'embrasse au milieu des acclamations et des applaudissemens des spectateurs.

La musique exécute des chants de victoire. Le bureau central proclame premier vainqueur de la lutte, le citoyen Charles-Pierre Oriot, âgé de 33 ans, boucher, demeurant à Paris, rue de la Grande-Truanderie; et second vainqueur dans le même exercice, le citoyen Digot, bonnetier, âgé de 34 ans, demeurant aussi à Paris, rue de la Vieille-Draperie.

Après ces jeux, deux grands chars de forme antique, ornés de lauriers et de divers emblêmes de la souveraineté du peuple, font le tour du Champ, s'avancent dans l'arène. Ils portent des groupes de citoyens qui figurent le peuple français; tous ont des couronnes de chêne et de laurier.

L'un des chars a pour inscription :

Le peuple français vainqueur au 14 juillet.

L'autre char :

Le peuple français vainqueur au 10 août.

Les citoyens qui occupent les deux chars, descendent vers le milieu de l'arène, et, s'armant de flambeaux allumés, mettent le feu aux figures hideuses du *despotisme* et du *fanatisme*.

Ils forment ensuite des danses autour du bûcher; les orchestres jouent des airs patriotiques. Tous les citoyens applaudissent; chacun d'eux se dispute le plaisir de lancer un brandon sur les deux monstres, qui ont désolé la France pendant tant de siècles. L'air *ça ira*, premier soupir de la liberté renaissante, est joué et redemandé avec transport pendant cette expiation civique.

On ne remarquait pas que le soleil avait fourni la moitié de sa course : des hérauts, précédés de trompettes, appellent à un banquet fraternel les vainqueurs dans la joûte et dans la lutte. Une table avait été servie pour eux sous une tente : ils s'y asseyent au milieu des juges des jeux.

Un grand nombre de citoyens vont aussi s'asseoir à d'autres tables, et sous de vastes tentes, qui avaient été

préparées pour le public dans les allées latérales du cirque. La joie et l'allégresse continuent à animer ce repas de famille ; de nombreux toasts sont portés à la République, à ses fondateurs, aux armées républicaines de terre et de mer, à la constitution de l'an trois.

Les autres citoyens se répandent sous les portiques où sont exposés les produits de l'industrie française, et vont admirer les différens chefs-d'œuvre qui y sont étalés.

A deux heures après midi, une salve d'artillerie annonce la seconde partie de la fête.

Des hérauts, accompagnés de trompettes, parcourent le cirque, en invitant leurs concitoyens à se placer sur les talus de la partie méridionale : ils peuvent à peine suffire à l'affluence qui redouble.

Des orchestres, distribués sur les talus, exécutent, pendant ce tems, des airs patriotiques.

Le Directoire exécutif se rend à la maison du Champ de Mars avec ses ministres et un grand nombre d'officiers-généraux, dans l'ordre accoutumé.

Les membres du corps diplomatique ; les juges du tribunal de cassation, et les membres des différentes autorités constituées et des établissemens publics fixés à Paris et du département de la Seine attendaient son arrivée.

Le Directoire exécutif se met ensuite en marche avec son cortége dans l'ordre observé aux fêtes précédentes, et va se placer sur l'autel de la patrie, aux pieds de la statue de la Liberté.

Immédiatement avant le Directoire et les ministres, des citoyens vêtus des anciens habits des principaux peuples qui occupent les Gaules, portent un énorme faisceau, sur lequel sont inscrits les noms de tous les départemens, et se voient tracés les emblêmes des fleuves ou des montagnes qui ont donné leurs noms à ces départemens.

Avant eux marche une bannière portant pour inscription :

La République les a tous réunis ;
Ce n'est plus qu'un même peuple.

A côté du faisceau départemental, et sur une ligne parallèle, est porté un trophée formé des écussons des Républiques batave, cisalpine, ligurienne, helvétique, romaine, et soutenu par des figures emblématiques.

Ce trophée est précédé d'une bannière, sur laquelle on lit ces mots :

Que leur alliance avec le peuple français soit éternelle!

A l'arrivée du cortège sur l'amphithéâtre, le trophée et le faisceau sont placés sur deux cippes près de l'autel de la patrie; ceux qui les avaient portés se grouppent à l'entour.

Le conservatoire de musique exécute un chant triomphal, paroles du citoyen Leclerc, employé de la 5e. division du ministère de l'intérieur.

Du trône et de l'autel la longue tyrannie
Pesait sur le peuple écrasé :
Mais il se lasse enfin de tant d'ignominie ;
La République naît, le despotisme impie
Fuit de son palais embrâsé.

Elle naît..... et je crois entendre
Ses brillans destins proclamés,
Aux yeux de ses voisins contre elle tous armés,
Tandis que les Francs seuls sont là pour la défendre.

Vers les remparts de la cité,
Un aigle monstrueux presse son vol rapide :
Mais il songe au berceau d'Alcide ;
Il voit l'enfant colosse..... il fuit épouvanté.

Chantons la République en lauriers si féconde ;
Qu'elle anime à-la-fois et nos cœurs et nos chants !
Que puissante toujours elle ait l'amour des Francs,
Comme elle a les respects du monde !

Salut à ses proclamateurs !
Célébrons ce Sénat auguste.
Ingrats contemporains, redoublez vos clameurs ;
Mais la postérité plus juste
Dira : Tout fut par lui retiré du chaos ;
Nous lui devons nos lois, nos vertus, nos héros ;
A sa voix tout reprend une forme nouvelle ;
Et grand dans les succès, plus grand dans les revers,
S'il faiblit quelquefois..... c'est Atlas qui chancelle
Sous le poids d'un vaste univers.
Chantons, etc.

Voyez-vous de héros ce groupe triomphant,
Armés pour la patrie et morts en la sauvant !
Faut-il taire leurs noms ! ah, le cœur les publie !
Ils débordent comme un torrent
De la mémoire enorgueillie :
Dugommier, Dagobert, Laharpe, Hoche, Marceau...!
Muse, dis leurs exploits ; et devant ce tableau
Que l'antiquité s'humilie !
Chantons, etc.

Voulons-nous la léguer à nos heureux enfans,
Toujours grande, puissante et belle;
Ah, ce n'est point assez et pour nous et pour elle,
Que d'illustrer ses premiers ans:
L'œuvre de la valeur cède à la faux du temps;
C'est avec des vertus qu'on la rend éternelle.

Le conservatoire de musique exécute ensuite l'*Hymne à la Liberté.*

Un coup de canon commande le silence. Le Directoire exécutif se lève; le citoyen Treilhard, son président, prononce le discours suivant:

Citoyens,

« Il est gravé dans les fastes de la gloire, ce jour mémorable où une grande République s'éleva tout-à-coup sur les débris du trône, ce jour, préparé de loin par la philosophie, attendu par les hommes libres de tous les pays, qui devait éclairer de ses premiers rayons une nation belliqueuse et fière, fatiguée du joug d'un despote; ce jour où les droits de l'homme reconquis, firent rentrer dans le néant les usurpations et les titres, comme la lumière du soleil dissipe les vapeurs malfaisantes de la nuit; ce jour enfin, où l'honorable tribut de l'estime fut reservé pour les talens et les vertus, et la nation entière excitée au dévouement et au courage, par le plus noble des sentimens, le saint amour de la patrie.

» En vain des rois se liguent pour étouffer cette République naissante; en vain ils entourent son berceau de monstres dévorans; Hercule a déployé dans son enfance toutes les forces de la virilité, et les premiers jours de son existence ont été marqués par des prodiges de grandeur et de gloire.

» Voyez ces légions invincibles se précipiter sur le territoire ennemi. Elles triomphent en courant, la victoire peut suivre à peine leurs pas rapides; les plus habiles capitaines sont surpris dans la lenteur de leurs méditations, et les troupes les plus aguerries fuient devant une jeunesse bouillante; un cri continuel de victoire retentit des bords du Tibre jusqu'au Danube; à ce cri la cendre de Brutus s'est ranimée, les mânes de Barneveld ont tressailli, l'ombre de Guillaume Tell se réveille, de nouveaux frères s'associent à notre gloire; ils partagent avec nous le bonheur d'être libres, et l'Europe contemple encore en ce moment, un peuple magnanime aux prises avec la

tyrannie, qui brisera bientôt ses chaînes sur la tête de ses oppresseurs.

» Ces conquêtes de la liberté ne sont pas souillées, comme celles du despotisme, par la destruction des arts et de leurs prodiges immortels : qu'il est consolant, pour l'humanité, de voir des généraux vainqueurs poser leurs armes encore sanglantes, pour visiter les monumens de l'industrie des nations, n'exiger des peuples conquis que les productions sublimes de leur génie, attacher à leur char de triomphe, non des rois détrônes ou des esclaves chargés de fers, mais des statues, des bronzes, des tableaux, et ne marquer la diversité de leurs victoires que par les divers chefs-d'œuvre qui en sont l'ornement ! Quelle décoration pour nos fêtes ! et qu'elles sont honorables ces dépouilles triomphales et pacifiques, digne conquête d'un peuple philosophe que des barbares ont accusé de vandalisme !

» Ils ignoraient donc, ces vils esclaves, que la terre de la liberté fut toujours l'asile chéri des sciences et des arts ; que si leur flambeau pâlit quelquefois au sein des discordes civiles, ce n'est que pour se rallumer avec plus d'éclat ; que les orages politiques élèvent l'ame, aggrandissent ses conceptions, et la rendent capable de tous les efforts du génie.

» C'est ainsi que nous avons vu la révolution française enfanter des miracles d'industrie et d'audace inconnus à nos pères, tous les talens et tous les arts se dévouer par un noble concert à la défense de la République, la France devenue un camp immense, et la science des combats un instinct national ; tous les bras forgeant la foudre et préparant la mort des tyrans ; les hommes naissant armés comme au tems des prodiges ; les nouvelles de leurs triomphes transmises au-dessus de nos têtes avec la rapidité de l'éclair ; le génie de la liberté tonnant dans la tribune aux harangues, ou méditant en silence les principes immortels de la législation et de la morale ; ses communications lumineuses faisant le tour du monde pour l'instruction des peuples et pour la leçon de ceux qui les gouvernent ; tous les préjugés du fanatisme et de la tyrannie, remplacés par l'éternelle raison ; des écoles savantes et républicaines élevées sur les débris de ces institutions serviles où l'autorité comprimait le génie ; les noms célèbres par des talens ou des vertus, proclamés en présence de la nation, et désignés à la reconnaissance et à l'admiration publiques ; l'agriculture aggrandissant son domaine aux dépens d'un luxe stérile, honorée comme le premier des arts par des

couronnes et des fêtes civiques ; l'Océan étonné de voir une association guerrière et savante portant l'affranchissement et la lumière sur cette terre antique que le Nil arrose de ses eaux fécondes ; l'étendart tricolor arboré sur les murs d'Alexandrie, et poursuivant par des routes nouvelles le despote des mers jusque dans le centre de sa domination et de sa force.

» Voilà les magnifiques témoignages de la grandeur française ; l'histoire, plus impartiale que nos ennemis, se chargera de recommander tant d'efforts au souvenir et à l'admiration des siècles.

» Laissons, laissons aux esprits inquiets et mécontens le soin de jetter quelques ombres sur ce tableau de notre gloire, et d'entretenir dans quelques ames la haine de la révolution, en nous retraçant sans cesse la lugubre image des malheurs qui l'ont accompagnée, comme si les attentats du crime pouvaient déshonorer l'ouvrage de la vertu ; comme s'il appartenait au plus sage pilote de maîtriser la mer au fort de la tempête, et d'arrêter tous ses ravages.

» Que les amis de la servitude comptent avec complaisance quelques instans où la victoire a paru s'éloigner de nos drapeaux, comme si le plus grand courage ne pouvait pas être trahi par la fortune, comme si le destin réservait à quelque nation privilégiée un bonheur sans mélange.

» Plus clairvoyant et plus juste, l'ennemi ne verra dans un succès passager dû à la supériorité du nombre, payé du plus pur de son sang, l'ennemi, dis-je, ne verra pour lui dans ce succès que le présage d'un grand désastre.

» Il n'appartient qu'à des esclaves de se laisser abattre par l'infortune : l'homme libre s'élève et s'aggrandit par les revers.

» Héros, qui avez péri aux champs de l'honneur, plus illustres par votre trépas que l'ennemi par son triomphe, vous n'avez pu vaincre, mais vous avez su mourir. Vous avez acquitté votre dette envers la patrie, la patrie acquittera la sienne envers vous. Nous n'arroserons pas vos cendres de larmes stériles, mais sur cet autel dépositaire de la foi des promesses, par vos mânes glorieux et sacrés, au nom de la patrie, *nous jurons que votre mort sera vengée.* Il est gravé en traits de feu au fond de nos ames ce serment terrible, et du sommet des Alpes jusqu'aux bords du Rhin, tous les cœurs français répètent avec nous, *nous jurons que votre mort sera vengée.*

Mais écartons des souvenirs douloureux. Si le passé fut obscurci de quelques nuages, combien il s'embellit des couleurs

couleurs de l'avenir ! Encore un effort de courage, et ces jours purs et sereins que le ciel a réservés à notre constance, vont luire sur nos têtes : la République s'élevant à la hauteur de ses destinées, verra tarir enfin les larmes de l'indigence et du malheur ; la paix et l'abondance renaître dans son sein ; le commerce r'ouvrir tous les canaux de la prospérité publique ; les manufactures, ranimées par l'industrie, multiplier de jour en jour ces brillantes richesses, dont l'éclat vient se mêler à la pompe de nos fêtes ; les étrangers accourir en foule sur cette terre embellie par les douces influences de la liberté, pour respirer parmi nous son air salutaire, pour admirer ce dépôt immense des œuvres du génie qui reposent au centre de la République, devenue le centre du goût et des arts, et pour jouir de la société douce et facile d'un peuple hospitalier, aussi ferme dans ses alliances qu'il est terrible dans les combats.

» Que les cœurs aigris s'adoucissent à ces images fidelles et consolantes, et qu'elle soit impérissable pour le bonheur et l'exemple du monde, cette République dont le berceau fut battu par tant de tempêtes, et qui est restée comme un roc inébranlable au milieu des flots courroucés !

» Qu'elle soit éternelle comme la République, cette constitution qui lui donne le mouvement et la vie ! faisons une garde sévère autour de ce dépôt inviolable : c'est la colonne qui soutient l'édifice ; périsse le traître ou l'insensé qui voudrait en détacher une seule pierre ! Que toutes nos affections se concentrent autour de ce pacte fondamental et sacré ; que tous nos efforts se réunissent pour le maintien de l'ordre, sans lequel il n'y a plus de liberté, et puissent toutes les voix se confondre dans ce cri si cher aux Français, si terrible à leurs ennemis *Vive la République*

Ce discours fait sur tous les auditeurs une impression touchante. Dans l'instant où le président émet le serment que les mânes des héros morts dans le combat de Béguiers seraient vengés, il est interrompu par le cri général de l'indignation publique : Vengeance ! vengeance, s'écrient avec transport tous les auditeurs, en étendant la main vers l'autel de la patrie ; vengeance ! Magistrats, militaires et citoyens, tous animés d'une même inspiration, répètent avec l'accent de l'imprécation, vengeance ! vengeance !

Des sentimens plus doux succèdent à cette agitation. On

ne s'occupe plus que des destinées brillantes de la République ; les cœurs se dilatent à l'aspect de la splendeur et de la prospérité que lui assure la sagesse de sa constitution ; toutes les mains applaudissent au discours du président du Directoire ; toutes les bouches lui répondent en chœur *vive la République ! vive la République !*

Le conservatoire exécute le *Chant du 1er. vendémiaire*, paroles du représentant du peuple Chénier, musique du citoyen Martini.

LES BARDES.

Que nos voix, nos lyres altières
Célèbrent ce jour glorieux !
De ses drapeaux injurieux
L'ennemi souillait nos frontières ;
Il méditait d'affreux succès ;
Ses foudres menaçaient nos têtes :
La République des Français
Jaillit du milieu des tempêtes.

LE CHŒUR.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

LES GUERRIERS.

Dans la France encor monarchique
Des rois ligués tonnait l'airain.
Sénat, au nom du souverain,
Tu proclamas la République.
Les rois fléchirent les genoux ;
Leur honte appartient à l'histoire :
Le même jour fonda pour nous
La République et la victoire.

LE CHŒUR.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

LES BARDES.

Guerriers, libérateurs rapides
Du Rhin, du Tibre et du Texel,
Sans doute un pouvoir immortel
Dirigeait vos mains intrépides.
Quel Dieu vous guidait à Fleurus,
Et sur le pont sanglant d'Arcole ?
Avec vous, pour venger Brennus,
Quel Dieu montait au Capitole ?

LE CHŒUR.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

LES GUERRIERS.

La patrie a fait ces miracles ;
C'est son nom qui nous rend vainqueurs :
Sa voix sainte enflamme nos cœurs,
Et ses décrets sont nos oracles.
Qui sait tout lui sacrifier
Aux revers est inaccessible :
On peut vaincre un peuple guerrier ;
Un peuple libre est invincible.

LE CHŒUR.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

LES VIEILLARDS ET LES MÈRES DE FAMILLE.

Enfans qu'élève la patrie,
Ce jour a vengé vos ayeux ;
Gardez le dépôt précieux
De notre liberté chérie.
Les tyrans et les imposteurs
Vainement sont armés contre elle :
Cimentez les lois par les mœurs,
Et vous la rendrez immortelle.

LE CHŒUR.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

LES ÉLÈVES DES ECOLES PUBLIQUES.

A notre cœur sensible et brave,
Rien ne peut inspirer l'effroi :
Ce qu'il hait le plus, c'est un roi ;
Après un roi, c'est un esclave.
Si nos ayeux furent long-temps
Sujets des rois, jouets des prêtres,
Nous vivrons, nous et nos enfans,
Et sans préjugés et sans maîtres.

LE CHŒUR.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

CHŒUR GÉNÉRAL.

O raison, puissance éternelle,
Pour les humains tu fis la loi :
Ils étaient égaux devant toi,
Avant d'être égaux devant elle.
L'œil des cieux, décrivant son cours,
Nourrit la nature embellie :
Comme lui répands tous les jours
Les feux, la lumière et la vie.

Debout, vrai souverain ; lève un front respecté :
Les humains ne sont grands que par l'égalité.

Le ministre de l'intérieur annonce que le président du Directoire va proclamer les noms des citoyens qui, par des actions héroïques, par des découvertes utiles, ou par des succès dans les beaux-arts, ont bien mérité de la patrie.

Il remet au président les noms de ceux qui pendant l'année ont exposé leur vie pour sauver celle de leurs concitoyens.

Le président du Directoire les proclame ainsi qu'il suit :

Département de l'Aveyron. Joseph Carlier et Michel Boulanger, gendarmes de la brigade de Laissac.

Département de la Charente-inférieure. Bruillac, capitaine de vaisseau.

Département du Finistère. Ricard, enseigne de vaisseau inspecteur des vaisseaux à Audierne ; Florency, novice à bord du vaisseau *le Fougueux ;* Calvez, maître d'équipage de la frégate *la Bellone ;* Toussaint Guillot.

Département de la Gironde. Lafarge, commandant une chasse-marée.

Département de la Loire-inférieure. Pierre Caron, quartier-maître à bord de la corvette *la Caroline.*

Département de la Mayenne. Quatre gendarmes de la résidence de Laval et deux de la commune de Mayenne.

Département du Morbihan. Bigot, commandant la frégate *la Seine ;* Lefranc, pêcheur, de la commune de Senné ; Dupré, maréchal-des-logis de la gendarmerie de Pontivy ; Calvé, commissaire du Directoire près la municipalité de Plonay ; Guillaume Lemens, de la commune d'Argué-Armel.

Département des Deux-Nèthes. Roché, architecte, membre de l'administration municipale d'Anvers.

Département des Côtes-du-Nord. Charles Riou, de la

commune de Pomerit ; le sergent-major du cantonnement de Rostrenen, ainsi que quatre autres militaires.

Département du Pas-de-Calais. Duchesne, capitaine, commandant le corsaire de Boulogne *l'Espiègle ;* Oudart Formentin, commandant le corsaire *le Rusé ;* Jean-Louis Roussel, meûnier.

Département des Pyrénées-orientales. Les habitans de la commune d'Argelez.

Département de la Seine. David, débardeur de bois ; Margana, préposé en chef au bureau des arrivages du Gros-Caillou ; Mailly, préposé au mesurage et au recensement du bois ; Leroy, agent-de-change ; Perrier, caissier de la maison de banque G. D. Tassin ; Hebert, arquebusier, rue des grands Dégrés ; Boutron, demeurant rue Bafroy ; Perruchon, roulier ; Manfrat, défenseur de la patrie, résidant à Sceaux, et le cuisinier du citoyen Larmonier, Boyer, marinier.

Département de Seine-et-Oise. Jean-Louis Frontin, ci-devant dragon au 11e. régiment ; Claude Houssu, agent municipal d'Authon ; François Chenevière, chasseur de la 23e. demi-brigade.

Département de la Seine-inférieure. Jean Lacroix *dit* Picard, Loui Lacroix, Jean-Baptiste François, Augustin Benard, Duclos Mesnil, pilotes.

Département de la Somme. Louis Dequen, ouvrier scaiteur, de la commune d'Amiens.

Ignace Cassier, canonnier de la compagnie volontaire de l'Yonne.

Quatre officiers du 9e. régiment de dragons.

Bernard Germain, chasseur de la 28e. demi-brigade.

Deux chasseurs de la 8e. compagnie du 14e. régiment.

Muscar, commandant la garnison d'Ostende.

Keller, commandant la garnison de Bruges.

Vermandé, canonnier à la 5e. compagnie du 3e. régiment d'artillerie.

Isch, sous-lieutenant à la suite de la 34e. demi-brigade.

Les habitans d'Antibes.

Joseph Ledan, cavalier du 18e. régiment.

Senequier, commandant le brick *le Lody.*

Les matelots et soldats de la division aux ordres du citoyen Savary, composée des frégates *la Concorde*, *la Medée* et *la Franchise*, débarquée dans la baie de Kilcumen, en Irlande.

Vandelpin, passager sur un navire génois.

Pierre Perraud, lieutenant sur le vaisseau *l'Indomptable*.

Une fanfare et de vifs applaudissemens suivent cette proclamation, et des hérauts vont des deux côtés du cirque la répéter aux citoyens qui n'avaient pu l'entendre.

Le ministre de l'intérieur remet encore la liste de ceux qui ont obtenu des brevets d'invention, et celle des manufactures dont les produits ont été distingués dans l'exposition des jours complémentaires.

Le président les proclame en ces termes:

NOTICE DES BREVETS D'INVENTION EXPEDIES EN L'AN 6.

	Aux Citoyens,	
9 Vendémiaire.	Bardel, à Paris,	Pour étoffes de crins mêlés de substances végétales.
9 Vendémiaire.	Chenavard, à Lyon, (dépt. du Rhône.)	Pour papiers peints imitant la mousseline.
13 Brumaire.	Argand et Mongolfier, à Paris.	Pour une machine nommée *Bélier hydraulique*.
5 Nivôse.	Herhan, à Paris.	Pour de nouveaux moyens d'imprimer avec des formats solides.
6 Nivôse.	Didot (Firmin), à Paris.	Pour d'autres procédés tendant au même but.
29 Pluviôse.	Gatteaux, à Paris.	Pour d'autres procédés du même genre.
29 Pluviôse.	Fulton, à Paris.	Pour un nouveau système de canaux navigables.
19 Ventôse.	Bréguet, à Paris.	Pour un nouvel échappement libre et à force constante dans l'horlogerie.
23 Germinal.	Willams Robinson, à Paris.	Pour l'importation d'une machine à filer le chanvre.
7 Prairial.	Erard frères, à Paris.	Pour de nouveaux perfectionnemens ajoutés à la harpe.
27 Fructidor.	Commard, à Paris.	Pour de nouveaux réverbères.

Noms des Citoyens dont les productions ont été jugées par le jury dignes d'être admises au temple de l'Industrie, le cinquième jour complémentaire de l'an 6e. de la République française, une et indivisible.

LES CITOYENS	DÉPARTEMENS.	INDUSTRIE.
1er. Bréguet.....	De la Seine...	Horlogerie.
2e. Lenoir.....	De la Seine...	Instrumens de physique.
3e. Pierre et Firmin Didot..... Et Herhann.....	De la Seine...	Imprimerie.
4e. Clouet.....	De la Seine...	Métallurgie.
5e. Dihl et Guerhard.	De la Seine...	Porcelaines.
6e. Desarnod.....	De la Seine...	Foyers économiques.
7e. Conté.....	De la Seine...	Crayons de toutes espèces.
8e. Gremont et Barré.	De la Seine...	Toiles peintes.
9e. Porter.....	De Seine et Oise	Poteries.
10e. Pain, fils.....	De l'Aube.....	Bonneterie.
11e. Deharme.....	De la Seine...	Tôles vernies.
12e. Jullien (Denis).	De Seine et Oise.	Filature de coton.

Le président lit aussi la conclusion du rapport du jury chargé de l'examen des produits de l'industrie française, conçue en ces termes :

« Le jury a distingué encore parmi les ouvrages exposés au concours, les mouchoirs et étoffes des fabriques » de Chollet et de Mayenne. Il a vu avec plaisir que les » onze associés de Chollet, et le citoyen Jacquier, de » Mayenne, ont rendu à l'industrie de ces malheureuses » contrées, l'activité qu'elles avaient avant la révolution, » et il espère que leurs efforts soutenus et réunis répareront en peu de tems les désastres d'une guerre qui y » avait tout ravagé.

» Le jury croit devoir aussi un tribut d'éloge aux fabriques du Creusot et du Gros-Caillou ; les cristaux » qu'elles ont exposés sont de belle qualité, et l'on doit » espérer de l'intelligence des artistes qui dirigent ces fabriques, qu'ils les porteront à un tel degré de perfection, que nous n'aurons plus rien à desirer dans cette » partie.

» Le jury a pareillement applaudi aux ingénieuses machines présentées par le citoyen Roth, pour fendre et » diviser les cuirs ; et aux cardes croisées fabriquées par » le citoyen Flages, de Toulouse.

» Le jury doit au gouvernement de lui déclarer que les » progrès de l'industrie française se lient essentiellement » au maintien de l'institution qu'il vient de former. Il » peut lui annoncer que le moment est venu où la France » va échapper à la servitude de l'industrie de ses voisins ; » que par-tout les arts, associés aux lumières, se dé- » gagent de cette honteuse routine, qui est le caractère » de l'esclavage ; que l'émulation la plus brûlante em- » brâse toutes les têtes des artistes, et que le gouverne- » ment n'a qu'à vouloir, pour porter les arts au degré » de supériorité où s'est placée la grande nation parmi » les peuples de l'Europe ».

Ces proclamations sont également répétées de chaque côté du cirque.

Des hérauts vont chercher le président de l'institut national des sciences et des arts. Le citoyen Baudin, représentant du peuple, président actuel de l'institut, s'avance, et remet au président du Directoire exécutif, au nom de l'institut,

1°. La notice des ouvrages sur les sciences qui ont été distingués pendant le cours de l'an 6 ;

2°. Les noms des auteurs des meilleures tragédies ou comédies, et du meilleur opéra, qui ont paru depuis la révolution ;

3°. Les noms des musiciens qui se distinguent dans leur art ;

4°. Les noms de ceux qui, dans les écoles de peinture, sculpture et architecture, ont obtenu les grands prix, et une notice des meilleurs tableaux, statues, dessins et estampes exposés dans le sallon du musée.

Toutes ces notices et ces noms sont proclamés par le Directoire, puis donnés aux hérauts, qui répètent la proclamation autour du cirque, ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques et physiques.

Traité de calcul différentiel et intégral, par le citoyen Lacroix.

Traité de la résistance des solides, par le cit. Girard.

Nosographie philosophique, par le citoyen Pinel.

Voyage aux Pyrénées, par le citoyen Pasumot.

Traité du blanchiment des toiles, par le citoyen Pajot-des-Charmes.

Les derniers volumes du Voyage dans les Alpes, par le citoyen de Saussure.

Les deux Montres marines du citoyen Louis Berthoud.

Les ouvrages qui n'ont paru que depuis très-peu de mois, n'ont pas pu être appréciés.

Littérature et Beaux-Arts. — Poésie.

Agamemnon, tragédie, par le citoyen Mercier.

Marius à Minturne, tragédie, par le citoyen Arnaud.

Œdipe à Colone, par le citoyen Guillard.

Des Plantes, par René Richard-Castel.

La Forêt de Windsor, traduite de l'anglais, par le cit. Boisjolin.

Antiquités et Monumens.

Le citoyen Silvestre Sacy a découvert et exposé, dans ses mémoires sur les inscriptions des Sassanides, la signification des caractères de l'ancien persan, qui, jusqu'à lui, avait été inconnue.

Peinture.

Gagneraux (Benigne), né à Dijon, élève de Devosges, et mort à Florence en l'an 4, auteur du tableau ayant pour sujet : Serville et son père Soranus, accusés devant le sénat par Sabinus, exposé au Muséum sous le n°. 611.

Gérard (François), né à Rome; élève de David, auteur du tableau de Psyché et l'Amour, exposé au Muséum sous le n°. 191.

Lebrun (Topino), né à Marseille, élève de David, auteur du tableau qui représente la mort de Caïus Gracchus, exposé au Muséum sous le n°. 254.

Lethière, né à la Guadeloupe, élève de Doyen, auteur du tableau représentant Philoctète dans l'isle de Lemnos, exposé au Muséum sous le n°. 278.

Meynier (Charles), né à Paris, élève de Vincent, auteur de trois tableaux représentant Apollon et les Muses, Calliope et Clio, exposés sous les n°s. 301, 302 et 303.

Sérangeli (Giovachino), né à Rome, élève de David, auteur du tableau qui représente la mort d'Eurydice; exposé au Muséum sous le n°. 368.

Taillasson (Jean-Joseph), né à Bordeaux, élève de Vien, auteur du tableau de Léandre et Héro, exposé au Muséum sous le n°. 383.

Thévenin (Charles), né à Paris, élève de Vincent, auteur du tableau qui représente Œdipe et Antigone, exposé sous le n°. 390.

Sculpture.

Chaudet (Denis-Antoine), né à Paris, élève de Stouf,

auteur de la statue de Cyparisse, exposée au Muséum sous le n°. 510.

Stouf, élève de Coustou, auteur de la statue en marbre de Vincent de Paule, fondateur des hospices des enfans abandonnés, exposée au Muséum sous le n°. 546.

Architecture.

Trouille (Jean-Nicolas), ci-devant architecte, chargé en chef de la direction des travaux militaires de la marine à Brest, auteur de deux plans d'hospice maritime projetés pour Brest, exposés au Muséum sous le n°. 611.

Dessin.

Peyron (J. F. P.), né à Aix, élève de Lagrenée l'aîné, auteur du dessin ayant pour sujet les jeunes Athéniens et Athéniennes tirant au sort pour être livrés au Minotaure, exposé au Muséum sous le n°. 335.

Vernet (A. Ch. Hor.), né à Bordeaux, élève de son père, auteur du dessin qui représente la fidélité des hussards français, ci-devant Berchiny, exposé au Muséum sous le n°. 415.

Gravure.

Bervic (Charles-Clément), né à Paris, élève de Dewil, auteur de l'estampe ayant pour titre, l'Education d'Achille, gravée d'après le tableau de Regnault, exposée au Muséum sous le n°. 702.

Musique et Déclamation.

Les citoyens Chérubini, Lesueur, Martini, Monsigni.

Noms des Artistes qui, au jugement de l'Institut national des sciences et des arts, ont remporté les prix de Peinture, Sculpture et Architecture de l'an 5 de la République.

Peinture.

Le sujet du concours était la mort de Caton d'Utique, dans le moment où, revenu de son évanouissement, il repousse le médecin, rouvre sa plaie de ses propres mains, et expire en déchirant ses entrailles.

Grands Prix.

1er. Pierre Bouillon, natif de Thiviers, département de la Dordogne, élève de Monsiau.

2e. Pierre-Narcisse Guérin, de Paris, élève de Regnault.

3e. Louis-André-Gabriel Bouché, de Paris, élève de David.

Seconds Prix.

1er. Louis Hersent, de Paris, élève de Regnault.
2e. Mathieu-Ignace van Brée, natif d'Anvers, département des Deux-Nethes, élève de Vincent.

Sculpture.

Le sujet du concours était Ulysse et Néoptolème, enlevant l'arc et les fléches d'Hercule à Philoctète, pour le contraindre à les suivre au siége de Troie.

Grands Prix.

Charles-Antoine Callamard, de Paris, élève de Pajou.

Seconds Prix.

1er. Aimé Millhomme, de Valenciennes, département du Nord, élève d'Allegrain.
2e. Jean-Louis Duval, de Paris, élève de Boizot.

Architecture.

Le sujet du concours était des Greniers publics à l'usage d'une grande ville, situés sur le bord d'une rivière.

Grands Prix.

1er. Louis-Ambroise Dubut, de Paris, élève de Ledoux.
2e. Jean-Antoine Coussin, de Paris, élève de feu Belizard.

Seconds Prix.

1er. Eloi Labarre, né à Ourscamp, département de l'Oise, élève de Raymond.
2e. Maximilien Hurtault, de Paris, élève de Percier.

On distribue aux citoyens des billets imprimés, contenant ces notices, ainsi que les hymnes chantés à la fête.

Une salve d'artillerie annonce l'ouverture des jeux. Tous les concurrens, dans les divers jeux, s'avancent et font le tour du cirque, précédés des hérauts et d'une musique militaire. A leur tête se distinguent les vainqueurs de la joûte et de la lutte.

Les prix sont portés sur des brancards ornés de fleurs et de verdure. La vue de ces riches chefs-d'œuvre des manufactures nationales, augmente l'émulation et enflamme tous les cœurs du desir de vaincre.

Ces divers prix consistent dans les objets suivans:

Joûte.

1er. prix. Un grand vase d'argent, de forme étrusque, avec son couvercle et un plateau.
2e. prix. Deux cafetières d'argent, de forme grecque, avec un plateau.

Lutte.

1er. prix. Grand sucrier d'argent en forme de globe, soutenu sur un trépied; deux cafetières et divers accessoires : le tout sur un grand plateau d'argent.

2e. prix. Une grande fontaine d'argent, avec la théyère et laitière.

Course à pied.

1er. prix. Une montre à répétition enrichie de diamans, montée sur une bague, de la manufacture nationale de Besançon, fabrique du citoyen Auzieres.

2e. prix. Un fusil double, garni en acier ciselé, les fonds en or, de la manufacture nationale de Versailles.

3e. prix. Un sabre en acier, enrichi d'or de rapport, ne tenant en rien pour l'exécution aux formes suivies jusqu'à ce jour, de la même manufacture.

Course à cheval.

1er. prix. Un fusil double, garni en argent, décoré de diverses ciselures, représentant des sujets relatifs à la marine; les platines d'un modèle neuf; les canons enrichis d'or de rapport, et les bois ornés de sculptures précieuses. — De plus, une carabine garnie en argent, à double détente, visières et alydades à cylindre, canon rayure à étoile; — même manufacture.

2e. prix. Deux grouppes en porcelaine; l'un représente le sacrifice d'Iphigénie en Tauride; l'autre, le Triomphe de l'Amour. — Manufacture nationale de Sèvres.

Course de chars.

1er. prix. Un nécessaire d'armes, garni de deux paires de pistolets, l'une de combat, à doubles détentes, visières et alydades à cylindre, garniture et platine ciselées en acier, les fonds en or, les canons rayure à rochet; l'autre, de poche, à détentes cachées et doubles secrets, d'une construction nouvelle. — De la manufacture nationale de Versailles.

2e. prix. Une pendule d'une nouvelle invention, faite par le citoyen Michel, horloger, demeurant maison d'Angivilliers. — Cet artiste a obtenu un brevet d'invention pour cet ouvrage.

La barrière s'ouvre pour les courses à pied. Les concurrens, au nombre de 150, vêtus d'une veste ou d'un pantalon de nankin, ou d'étoffe blanche, sont divisés en dix pelotons pour la course d'essai.

Au signal donné, chaque peloton s'élance l'un après

l'autre, d'une barrière près des termes, vers le but placé devant l'autel de la patrie.

Les vainqueurs dans les courses d'essai, sont les citoyens:

Premier peloton. Piette, Selleterre et Lomandie.

Deuxième peloton. Budeau, Potemont et Lepingleux.

Troisième peloton. Bertinot, Beaumanne et Deschamps.

Quatrième peloton. Villemereux, Regnier et Boitard.

Cinquième peloton Dutillier, Leduc et Sausseraut.

Sixième peloton. Angelmanne, Bernard et Paté.

Septième peloton. Maillard, Olivier et Perré.

Huitième peloton. Ribé, Turtain et Payen.

Neuvième peloton. Munnier, Manidebourg et Boncourt.

Dixième peloton. Douet, Soufflot et Chenoire.

Ils reçoivent des juges des jeux une plume dont ils ornent leur chapeau, et redescendent au bruit d'une musique militaire, vers la barrière du départ, pour fournir la course décisive.

Le tambour donne le signal du départ. Ils partent et s'élancent dans le stade. Le premier qui touche le but est le citoyen Michel Villemereux, sergent-major des grenadiers du Corps législatif, âgé de 21 ans.

Il est suivi immédiatement par le citoyen Elie-Nicolas-Stanislas Piette, employé à la trésorerie, demeurant à Paris, rue de Chartres.

Le citoyen Louis Regnier, grenadier du Corps législatif, âgé de 25 ans, touche le but le troisième.

Le bureau central les déclare premier, second et troisième vainqueurs des courses à pied.

La barrière s'ouvre aussitôt pour les courses à cheval. Six concurrens se présentent, vêtus d'une veste à *l'écuyère*, portant un chapeau rond surmonté d'une plume, qui s'attache sous le menton avec un ruban.

On leur donne à chacun une ceinture de soie de couleur différente. Tous montent des chevaux nés en France.

Les places sont tirées au sort; les concurrens doivent partir du milieu de l'arène, et après en avoir fait deux fois le tour, revenir au point du départ.

La trompette sonne; déjà les coursiers écumans ont fourni la moitié de la course, quand l'œil les cherche encore au point du départ. Deux des écuyers ont laissé derrière eux leurs rivaux. Le citoyen Vernet est sur la même ligne que le citoyen Dubost; souvent il est prêt à le dépasser; mais il ne peut se glisser entre les piquets et son rival, qui s'errant de près et avec art les limites, frappe le but avant lui.

De toutes les parties de l'arène on applaudit à leur triomphe ; et le bureau central, leur adjugeant les prix, proclame premier vainqueur de la course à cheval, le citoyen Alexandre Dubost, ex-officier du génie, âgé de 28 ans, natif de Lyon, demeurant à Paris ; et second vainqueur dans le même exercice, le citoyen Antoine-Charles Vernet, peintre, âgé de 40 ans, natif de Bordeaux, demeurant à Paris.

Un dernier prix, celui de la course des chars, reste à disputer. Les concurrens se présentent vêtus d'un habit français (espèce de tunique courte, ouverte par le milieu et attachée par des ganses sur la poitrine). Leur chapeau est relevé par-devant, et surmonté d'une plume.

On leur donne à chacun un manteau de couleur différente.

Ils conduisent chacun un char de forme antique, sur lequel sont peints divers emblèmes. La beauté des coursiers est relevée par de riches draperies.

Les chars doivent parcourir la moitié de l'arène jusqu'à l'autel de la Patrie ; là se diviser en deux bandes, qui après avoir parcouru chacune un côté du stade, en suivant diverses sinuosités désignées par des jalons, reviendront par la grande allée, en face de l'amphithéâtre, au point du départ.

Les chars sont rangés sur une même ligne, dans la place que le sort a assignée à chacun ; les conducteurs, penchés sur leurs chevaux, et les yeux fixés sur l'ordonnateur des jeux, attendent en palpitant le signal du départ.

Il se donne ; les chars s'élancent, plus prompts que l'éclair, et laissent derrière eux des torrens de poussière ; les roues dorées réfléchissant les rayons du soleil, semblent des tourbillons de feu roulans dans l'arène. Les acclamations qui s'élèvent des différentes parties des talus, à mesure qu'ils en approchent, redoublent l'émulation des conducteurs. Ils pressent de la voix et de l'aiguillon leurs coursiers blanchissans d'écume. La vîtesse de leur course, la soif de la gloire, la crainte d'être vaincus, les agitent.

Déjà ils ont parcouru la moitié de la carrière, et divers intervalles les séparent ; deux d'entr'eux ont de beaucoup dépassé leurs rivaux. Ils fixent tous les regards ; sûrs de vaincre, ils n'ont plus de rivalité que pour la primauté de la victoire. L'intérêt public redouble à mesure qu'ils approchent. Le citoyen Chaponel touche le premier le but, et après lui le citoyen Baccuet.

Tous les spectateurs leur donnent les plus vifs applaudissemens.

Les juges des jeux et les hérauts proclament solemnellement premier vainqueur de la course des chars, le citoyen Théodore Chaponel, âgé de 24 ans, demeurant à Paris;

Et second vainqueur, dans la même course, le citoyen Georges Bacouet, âgé de 27 ans, aussi demeurant à Paris, rue Caumartin.

On les conduit en triomphe auprès de l'autel de la patrie, et ils prennent place avec les autres vainqueurs des jeux.

Le bureau central, juge des jeux, invite le ministre de l'Intérieur à descendre au pied de l'amphithéâtre, pour distribuer les prix aux vainqueurs des jeux.

Le ministre de l'intérieur, précédé de deux huissiers et de quatres hérauts, et accompagné des membres du bureau central, va se placer entre les deux cippes; un héraut appelle les vainqueurs des jeux; le ministre leur donne l'accolade fraternelle, et leur remet à chacun les prix qui leur ont été décernés. Les spectateurs donnent aux vainqueurs de nouveaux applaudissemens; et des fanfares célèbrent leur triomphe.

Les exercices finis, un spectacle non moins intéressant s'offre aux regards enchantés; un ballon d'une prodigieuse circonférence, manœuvré par une compagnie d'aérostiers, s'avance dans l'enceinte, planant majestueusement à cinquante mètres de hauteur.

La vue de ce globe superbe et des braves qui le dirigent, rappelle aux citoyens ravis l'une des plus importantes victoires remportées par les armées républicaines, celle de Fleurus, où le génie français, déployant toutes les ressources de l'art et de la valeur, éleva dans les airs, à l'aide d'un ballon, des guerriers, qui observaient le mouvement de l'ennemi, et facilitèrent au général Jourdan les moyens de les déconcerter.

Ce souvenir glorieux excite de vives acclamations de reconnaissance pour les invincibles armées républicaines.

Une nacelle d'une structure exquise est suspendue à ce globe, et soutient dans l'air un élève aérostier, qui tient à la main un drapeau tricolor.

L'aéronaute fait le tour de l'enceinte dans son char aérien, et salue avec son drapeau l'assemblée, qui lui répond par des cris de *vive la République!*

642

Parvenu dans la perpendiculaire du fort élevé dans l'enceinte, tel que la Fable peint le maître du tonnerre, il lance sur le fort un boulet fulminant qui, sans feu ni mèche, s'allume en arrivant et enflamme la fortification.

En un moment le bâtis incendié est réduit en cendres. Les citoyens applaudissent avec transport à cette expérience.

Le soleil, dont la lumière n'avait été obscurcie par aucuns nuages depuis son lever, laisse à la nuit à prolonger les jouissances de cette délicieuse journée. A l'instant, la place de la Révolution, les *Champs-Élysées*, la maison du Champ-de-Mars, celle des Invalides, le temple de l'Industrie et les portiques qui l'entourent, les palais des Conseils, les dômes et les principaux édifices publics, décorés d'une illumination brillante, paraissent s'enflammer, et répandent au loin une lumière éclatante.

De nombreux orchestres placés dans les *Champs-Elysées* invitent les citoyens aux plaisirs de la danse.

Le conservatoire entonne le *Chant du départ*; les citoyens en répètent en chœur le refrain triomphal.

Le Directoire lève sa séance aux cris unanimes de *vive la République! vive la liberté! vive la grande nation!* Il se met en marche vers la maison du Champ-de-Mars, et reçoit, sur son passage, les témoignages les plus vifs de la satisfaction publique.

Une décharge d'artillerie appelle les citoyens à de nouveaux plaisirs dans les *Champs-Elysées*, et à un feu d'artifice préparé au-devant du palais du Conseil des anciens. Ils s'y rendent en chantant et en s'entretenant des différens détails de la fête.

Le Directoire exécutif retourne dans son palais, dans le même ordre qu'il en était arrivé.

Nota. Le soir il y a eu au Directoire un souper, auquel ont assisté les présidens et secrétaires des Conseils, le secrétaire-général, les ministres, les membres du corps diplomatique, et les chefs des autorités civiles et militaires. Il a été terminé par un toast à la République, porté par le président du Directoire, et annoncé par une décharge d'artillerie. Pendant le repas, la musique militaire a exécuté les airs chéris des Républicains.

Les plaisirs de la danse se sont prolongés fort avant dans la nuit aux Champs-Elysées. Tout s'est passé dans le plus grand ordre.

De l'Imprimerie de J. Gratiot et Compagnie, cul-de-sac Pecquay, rue des Blancs-Manteaux.